COMMUNIQUÉ DE PRESSE LE 7 AVRIL 2020

FONDS TERRITORIAL RÉSILIENCE

Unir nos forces pour sauver nos petites entreprises

« Nos collectivités ont décidé de s'unir pour aider les petites entreprises à surmonter la terrible épreuve qu'elles traversent. Avec l'appui de la Banque des Territoires, la Région des Pays de la Loire, le Département de Maine-et-Loire et Anjou Bleu Communauté mutualisent leurs efforts au sein d'un dispositif de soutien unique : le **Fonds territorial Résilience**.

Un dispositif simple et facile d'accès qui s'adresse aux entreprises de 10 salariés et moins, sous la forme d'une avance remboursable, dont le montant s'échelonne entre 3 500 et 10 000 €.

Notre objectif est de répondre en priorité aux besoins de trésorerie de nos commerçants, artisans, TPE, auto-entrepreneurs qui subissent de plein fouet les conséquences de la pandémie. Et surtout de ne laisser aucune entreprise seule face à ses difficultés, puisque notre Fonds s'adresse à toutes celles qui n'auraient pas été éligibles au Fonds de solidarité national.

Notre action commune vise à amplifier les moyens mobilisés pour éviter à tout prix qu'à la crise sanitaire s'ajoute un désastre économique et social. »

Christelle Morançais, Christian Gillet et Gilles Grimaud

Christelle Morançais
Présidente de la Région
des Pays de la Loire

La Région a déjà mobilisé 56 millions d'euros pour soutenir l'économie locale, mais il faut se rendre à l'évidence : un défi de cette ampleur nécessite une réponse collective et solidaire des territoires ! C'est le sens de l'appel à la mobilisation que j'ai lancé, et auquel les Présidents du Département de Maine-et-Loire et d'Anjou Bleu Communauté ont répondu favorablement.
Notre objectif commun est clair : unir nos moyens pour amplifier l'aide en direction des entreprises en difficulté, et notamment les plus petites d'entre elles qui sont le poumon de nos territoires...

© RPDL/Ouest médias

Gilles Grimaud
Président d'Anjou Bleu Communauté

Dans le cadre de sa compétence en faveur du développement économique, Anjou Bleu Communauté se devait de répondre favorablement à la demande émise par la Région et ce, dans le but de soutenir financièrement les petites entreprises, qui ne seraient éventuellement pas éligibles aux dispositifs existants.
Cette avance remboursable est donc un nouvel outil pour accompagner les entreprises, dont l'activité est impactée par cette crise sanitaire, et qui ont d'ores et déjà besoin de renforcer leur trésorerie en attendant des jours meilleurs…

Christian Gillet
Président du Département
de Maine-et-Loire

La crise sanitaire provoquée par le COVID-19 entraîne une onde de choc économique et sociale sans précédent, aussi inattendue que brutale. Depuis la loi NOTRe, la compétence économique ne relève plus théoriquement des Départements. Néanmoins, nos collectivités sont des acteurs économiques à part entière.
Fort de l'adage l'union fait la force, l'Anjou a décidé d'abonder le Fonds territorial Résilience à hauteur d'1,6 M€ aux côtés de la Région des Pays de la Loire, des quatre autres Départements et des EPCI.
Le partenariat entre nos collectivités créera un effet levier sur l'économie locale. Ce fonds d'urgence doit s'articuler en complémentarité des mesures de l'État.

© Bertrand Bechard

UNE PLATEFORME WEB SERA PROCHAINEMENT MISE EN LIGNE